LE DOCUMENT CI-JOINT CONSTITUE LE VOLET TECHNIQUE DU DOSSIER DE DEMANDE D’AIDE A REMPLIR PAR LE PORTEUR D’UN PROJET CONCERNANT SA REPONSE A L’APPEL A PROJETS REGIONAL « EITNA Démarches » Phase

Il concerne les postes de dépenses suivants :

* L’aide à l’animation d’une démarche d’EIT,
* L’aide à la communication,

Il est impératif de rendre ce dossier complété au format texte modifiable (type word).

Au préalable, il est demandé au porteur de projet de prendre connaissance des règles générales de l’ADEME : <https://www.ademe.fr/aides-financieres-lademe>

Seule la transmission de l’ensemble des pièces justificatives fera l’objet d’un examen de demande

LES AIDES DE L’ADEME ET DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE NE CONSTITUENT PAS UN DROIT DE DELIVRANCE ET N’ONT PAS DE CARACTERE SYSTEMATIQUE

A l’issue du jury, les dossiers pourront être instruits par la REGION Nouvelle-Aquitaine ou l’ADEME. Le porteur de projet devra respecter toutes les exigences de la convention qui lui sera proposée.

Volet technique – EITNA Démarches

Phase 2 et 3 : Déployer et Animer une démarche d’Ecologie Industrielle et Territoriale

Table des matières

[1. Prérequis et objet de EITNA Démarches Phase 2 et 3 2](#_Toc167864718)

[2. Description détaillée du projet (Phase 2 ou Phase 3) 2](#_Toc167864719)

[Avancement du projet (suivi et planification) 4](#_Toc167864720)

[3. Les moyens mis en place (humain, financier et organisationnel) 4](#_Toc167864721)

[4. Engagements spécifiques 6](#_Toc167864722)

[5. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 6](#_Toc167864723)

# Prérequis et objet de EITNA Démarches Phase 2 et 3

Pour accéder à la phase 2, le porteur de projet doit avoir réalisé une « étude de préfiguration de la démarche EIT » du territoire : celle-ci doit présenter une analyse territoriale, de l’animation, de la gouvernance et du portage de la démarche conformément aux exigences du règlement du dispositif. (cf règlement ou volet technique phase 1).

Les attentes de la phase 2 sont :

* Création et mise en œuvre d’une dynamique territoriale menant à un travail collaboratif des acteurs
* Création et mise en œuvre de temps d’identification de synergies (ateliers, groupes de travail, ect..)
* Continuité d’identification des flux
* Mise en œuvre de temps d’accompagnement des entreprises
* Participation effective aux animations du centre de ressources
* Lancement effectif de synergies significatives

Les attentes de la phase 3 sont :

* Création et mise en place d’un modèle économique mixte (public et privé) et pérenne
* Continuité d’animation de temps d’identification de synergies (ateliers, groupes de travail, etc..)
* Mise en œuvre effective de synergies significatives
* Fidélisation des entreprises dans la démarche EIT
* Participation effective aux animations du centre de ressources

Les objectifs quantitatifs seront définis en collaboration avec le centre de ressources en fonction de chaque démarche.

# Description détaillée du projet (Phase 2 ou Phase 3)

Merci d’ajuster les éléments de description du projet en fonction de la phase à laquelle vous postulez.

* Décrire les modalités de l’animation de cette démarche EIT (volonté du porteur de projet, objectifs généraux attendus avec ce nouvel animateur, cibles de cette animations, ect…)
* Faire une synthèse des forces/faiblesses/opportunités/du territoire au regard des enjeux d’optimisation des ressources
* Définir des objectifs mesurables et quantifiables sur l’orientation de la sollicitation de ces acteurs.
L’étude de préfiguration a donné un objectif minimal de concertation avec minimum 20 entreprises sur la phase 1. En moyenne, un animateur peut suivre maximum 30 à 40 entreprises simultanément.

2.1. Les motivations du porteur de projet

2.1.1. Le territoire

Décrire la particularité du territoire et du tissu économique présent

2.1.2. Engagements existants

Décrire les actions effectuées qui ont permis d’impulser cette envie de mettre en place une démarche EIT sur le territoire

2.1.3. Orientations de la démarche d’EIT

Décrire les attentes et les objectifs

2.2. Réalisations des phase 1 ou 2 précédentes

2.2.1. Conclusions de l’étude de préfiguration

2.2.2. Accompagnement technique et méthodologique

2.2.3. Phase d’écoute

Décrire les retours liés au sondage du territoire concernant le lancement d’une démarche EIT

2.2.4. Partage de la co-construction de la démarche

2.3. SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Vigilances)

2.4. Relation acteurs internes / acteurs externes / relais

# Avancement du projet (suivi et planification)

* Décrire la gouvernance et le pilotage prévus pour le la réalisation et le suivi de l’animation de cette démarche d’EIT
* Décrire des objectifs sur les flux identifiés (quelles synergies sont attendues et quels sont les moyens qui vont être déployés)
* Insérer un planning prévisionnel pour la mise en place des actions de la démarche EIT ainsi qu’un plan de communication

3.1. Approche générale et objectifs

3.2. L’animation et l’élargissement du groupe initial d’acteurs

3.3. Identification des flux et détection de synergies

3.3.1. Identifier les flux

3.3.2. Animer des ateliers de détection de synergies

3.3.3. Mettre en œuvre des synergies

3.4. Recensement des apporteurs de solution

3.5. Plateforme de détection des synergies

3.6. Suites de la démarche

# Les moyens mis en place (humain, financier et organisationnel)

* Décrire les moyens humains et financiers prévisionnels

4.1. Les moyens et le budget prévisionnel

4.2. Les moyens humains

4.2.1. Recrutement d’un animateur

4.2.2. Gouvernance

4.3. Les moyens techniques (outils d’animation, ateliers, etc…)

4.4. La communication

4.5. Budget prévisionnel

# Engagements spécifiques

Le porteur de projet s'engage à s'inscrire sur la plateforme RECITA et à participer aux animations du centre de ressources régional.

Le porteur de projet sera tenu de remplir les outils nationaux et régionaux mis à sa disposition pour le suivi de sa démarche dans les phases 2 et 3.

Soucieux de capitaliser les retours d’expériences, la Région et l’ADEME fourniront aux porteurs de projet, un cadre de suivi et d’évaluation composé de la plateforme nationale ELIPSE et de l’outil régional fourni par le centre de ressources.

# Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

Le livrable de l’animation et la communication d’une démarche d’EIT doit comprendre à minima :

Deux typologies de livrables seront demandés au cours de chaque phase :

* Rapports intermédiaires
	+ Avancement de l’animation après la première/deuxième année d’animation
	+ Les premiers résultats
	+ Une extraction de l’outil de suivi Régional APESA sera demandée
	+ Retours des acteurs et mise à jour de la matrice SWOT
* Rapport final
	+ Une extraction de l’évaluation réalisée sous ELIPSE et de l’outil régional, mettant en avant les résultats réalisés (indicateurs environnementaux, économiques, emplois). L’ADEME pourra demander que ces résultats soient valorisés sous la forme de fiche « exemple à suivre »,
	+ Expliciter les résultats des réflexions sur le modèle économique de la démarche d’EIT et présenter les évolutions éventuelles envisagées, en termes de gouvernance, de modèle économique, de soutien de territoires et de structure juridique le cas échéant,
	+ L’état d’avancement du plan d’actions prévisionnel défini dans la candidature et les perspectives,
	+ Le bilan des ressources humaines mobilisées : Le porteur de projet devra faire figurer dans le rapport les ETPT réellement consacrés à la démarche d’EIT,
	+ Le bilan des actions de communication accompagné d’un exemplaire des supports édités,
	+ Le bilan du programme opérationnel (cartographie des acteurs, synergies, économies de flux, etc.), en s’appuyant sur les indicateurs définis en accord avec le Centre de ressources régional EIT.
* Mettre à jour la fiche projet sur recita.org
* Etablir une ou des fiches de retour d’expérience pour valorisation de l’action sur le réseau RECITA
* Référencer la démarche EIT sur le réseau national SYNAPSE
* Remplir l’outil de suivi national lors des campagnes et l’outil régional avec l’appui du centre de ressources